



Nathalie Oberweis
Députée

Luxembourg, le 30 juillet 2021

REÇU
Par Maria Mathieu, 09:12, 02/08/2021

Concerne : Demande d'une heure d'actualité au sujet de l'avenir du centre thérapeutique « Syrdall Schlass ».

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 87 du Règlement de la Chambre des députés, je vous prie par la demande de bien vouloir introduire ma demande de mise à l'ordre du jour d'une heure d'actualité au sujet de l'avenir du centre thérapeutique « Syrdall Schlass ».

Le centre thérapeutique « Syrdall Schlass » offrait jusqu'à présent des offres thérapeutiques et services uniques au Luxembourg dans le cadre de l'accompagnement des personnes souffrantes de toxicomanie. Dans sa réponse récente à notre question parlementaire n°4545 datant du 24 juin 2021, Madame la ministre de la Santé a confirmé qu'un projet de réforme de l'offre thérapeutique au « Syrdall Schlass » serait en cours d'élaboration. Il nous importe dès lors de connaître plus en détail les dispositions et objectifs de cette réforme annoncée, tout comme il nous importe de connaître les fondements de cette réforme, dans la mesure où l'offre thérapeutique existante n'ait pas fait l'objet d'une évaluation de la part du ministère compétent permettant d'en distinguer des failles appelant à un besoin de réforme. Je voudrais débattre plus amplement du projet de réforme en question en séance publique.

Partant je vous prie de bien vouloir soumettre cette demande à la prochaine réunion de la Conférence des Présidents.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués,

Nathalie Oberweis,
Députée